



**GREEN RECUPERATION**

82, Rue de Montigny  
95100 ARGENTEUIL

Monsieur le Maire  
MAIRIE D'ARGENTEUIL  
12-14 Boulevard Léon Feix,  
95100 Argenteuil

à Argenteuil, le Lundi 25 Janvier 2021

Objet : Demande d'avis sur la remise en état en fin d'exploitation  
Projet de Centre de Tri, transit et traitement de déchets non dangereux à Argenteuil  
A l'adresse : 21 RUE GUY MOQUET, 95100 ARGENTEUIL

Monsieur le Maire,

La société GREENRECUP' envisage la construction un centre de Tri, transit et traitement de déchets non dangereux dans la zone industrielle du Val d'Argent à Argenteuil. Le site sera classé au titre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) sous le régime de l'enregistrement.

Nous réalisons actuellement le dossier de demande d'enregistrement, et nous sollicitons votre avis sur les conditions de remise en état que nous avons prévues en fin d'exploitation. Cet avis est requis, en application de l'article R512-46-4 du code de l'environnement :

A chaque exemplaire de la demande d'enregistrement doivent être jointes les pièces suivantes :

...  
5° Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme. Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur ;  
...

Les conditions de remise en état du site après exploitation sont décrites en annexe.

En vous remerciant par avance de bien vouloir nous transmettre votre avis par lettre, et restant à votre disposition pour toute clarification que vous pourriez souhaiter, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur General

Kevin Saadoun

Pièces jointes :

Conditions de remise en état  
Carte d'implantation du site